

Procès verbal

Le vendredi 23 août 2024 à , l'assemblée, régulièrement convoquée le 09 août 2024, s'est réunie sous la présidence de Francis COLMART.

Secrétaire de la séance : Audrey REMY

Présents : Francis COLMART, Olivier GERARD, Saïd GHAMRI, Jean-Yves GALICHET, Jérôme RONEZ, Jean-Pierre POINSIGNON, Audrey REMY

Représentés : Olivier JANSON représenté par Francis COLMART, Estelle BOSSUS représentée par Jean-Pierre POINSIGNON , Jean-François CERVEAUX représenté par Saïd GHAMRI

Absents et excusés : Séverine CHENU

Ordre du jour :

- Maison communale
- Avancée des travaux et point sur le Verger des naissances
- Soirée Astronomie
- Réunion des anciens, Colis, Esprit Village, Voeux de la commune...
- Responsable(s) décharge et dératisation
- Stockage de la lame de déneigement
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

Validation du dernier PV

→ **Responsable dératisation et décharge** : Jean-Pierre POINSIGNON

NB: passage du dératisateur prévue en octobre-novembre

Un message sera passé sur Iliwap pour informer les habitants de se rapprocher de Monsieur Poinsignon si besoin dans ces deux domaines.

→ **Lame de déneigement** : rangée dans le local pompier. Une convention sera à faire pour son utilisation.

→ **Maison communale**:

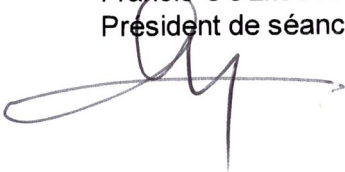
- option 1 : réhabilitation pour location
- option 2 : réhabilitation pour vente
- option 3 : vente en l'état
- option 4 : location en l'état (avec minimum de travaux) . plusieurs candidats potentiels sur la commune
- option 5 : création de trois appartements

La priorité reste à faire un DPE (Diagnostic de performance énergétique). Plusieurs devis pour comparatif vont être demandés.

- **Presbytère** : couverture à refaire (entre 35000-39000 euros) A vérifier : qui de l'APE et la commune en est propriétaire.
- **Point sur le parc et verger des naissances** : les travaux avancent malgré la météo qui n'a pas été propice.
 - la passerelle est posée
 - Le Jardin des Zayons revient pour finir plantations et installation du mobilier, en septembre
 - Madame Julie ANTOINE , AMO du projet, brillant par son absence et son investissement dans le projet, a été remerciée. par un recommandé. Un retour par mail de sa part, acceptant cette décision a été reçu en mairie.
 - Un devis va être demandé au Jardin des Zayons pour la réfection du chemin de l'ancien parc.
 - Réflexion sur l'achat d'autres parcelles pour faciliter l'accès.
 - Participation à la pose de grillage sur le terrain de Monsieur FRERE qui voit régulièrement, alors que l'accès au parc est encore interdit, des personnes arriver presque jusque chez lui.
- **Soirée Astronomie** : 31 aout. Présentation de 90mn, par 5-6 animateurs. 23 adultes et 3 enfants inscrits à ce jour. Début de l'installation : 17h30.
- **Réunion des anciens** : il avait été décidé compte tenu des difficultés organisationnelles avec Familles Rurales, que la commune organise le repas des anciens. Madame Estelle BOSSUS, par l'intermédiaire du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre POINSIGNON fait savoir que l'Association Familles Rurales est prête à réitérer l'organisation du repas des anciens comme l'année dernière, selon ses conditions. Le Maire fait remarquer qu'à l'assemblée générale de Familles Rurales, cette manifestation n'a pas été présentée. Il est fait remarque que compte tenu de la participation communale pour les plus de 65 ans, il n'est pas normal que les accompagnants de moins de 65 ans bénéficient du même régime. Le conseil valide le fait que seuls les plus de 65 ans seront comptabilisés pour la participation de la commune.
 - Monsieur Olivier GERARD propose que soit organisée une réunion entre la commission des fêtes et l'association familles rurales, afin de réaliser un bilan du repas des anciens passé et clarifier les volontés de chacun. Monsieur Jérôme RONEZ intègre ,à la demande du conseil, cette réunion comme facilitateur.
- **Manifestations:**
 - Inauguration du sapin : 30 novembre
 - Voeux du Maire : vendredi 10 janvier à 19h
 - Inauguration du parc : au printemps
- **Questions diverses:**
 - Poubelle extérieure du gymnase à changer
 - Réflexion sur la remise en état du limiteur de sons
 - ? déplacement du container à verres pour améliorer la propreté autour : Le Maire fait remarquer que quel que soit l'endroit où il sera placé, malheureusement il y aura des incivilités et qu'au moins il n'est pas placé au coeur du village pour que ce soit vu par tous et dangereux pour les enfants.

La séance est levée à 23h40.

Francis COLMART
Président de séance



Secrétaire de séance

